

LE BULLETIN

N°51
Avril
2021

- L'histoire de la vaccination
- Avoir 20 ans en 2021
- Hommage à Pierre Chapon
- La nouvelle salle des mariages

Nos rubriques : Travaux -
Ecole - Bibliothèque - Vie
associative

RECHON



Après une année passée entre lueurs d'espoir et violentes désillusions autour de la pandémie de la COVID 19, après la pénurie des masques, puis de tests, nous voici confrontés à celle des vaccins. Reconnaissons cependant les prouesses de la recherche médicale qui a su en développer si rapidement plusieurs à la fois novateurs et efficaces !

Ces vaccins semblent être notre planche de salut face aux nombreux variants qui se développent et pourtant, les délais de vaccination sont trop longs.

Les difficultés de production et de livraison nous interpellent sur l'utilisation de vaccins sous brevets alors qu'un vaccin produit sous licence libre aurait un intérêt humain et international vital. Sans parler des investissements en recherche-développement délaissés au profit des dividendes versés aux actionnaires.

Cette pandémie doit être l'occasion de prendre conscience que le chemin emprunté n'est pas le bon, et que nous pouvons construire un projet plus équitable au niveau social comme économique.

La « rationalisation » par les chiffres nous place face à des situations inacceptables tant dans notre système de santé, que dans notre système d'éducation ou encore pour ce qui concerne la sécurité des biens et des personnes.

En est témoin la fermeture de l'accueil au public de la gendarmerie d'Anduze les matinées (sauf le lundi) par souci de rationalisation du temps de travail de la brigade. Ceci sous prétexte de multiplication des patrouilles alors qu'elles ne sont pas déficitaires sur les territoires concernés. Si les effectifs étaient suffisants, il n'y aurait pas à choisir entre patrouilles sur le terrain et accueil du public.

Mauvais chemin emprunté qui est aussi à l'origine des licenciements de l'entreprise Crouzet à Alès alors que l'entreprise fait des profits, a bénéficié du CICE, du crédit recherche ainsi que d'un prêt garanti d'État à hauteur de 20 millions d'euros. Le rachat de Crouzet en 2016 par le fond spéculation LBO France signe aujourd'hui l'arrêt de mort de l'antenne alésienne, car ce fond est uniquement motivé par le profit à court terme, ce qui n'est éthiquement pas acceptable.

Voilà ce à quoi nous devons toutes et tous faire face « quoiqu'il en coûte » depuis un an.

Cette période difficile est aussi subie par votre nouvelle équipe municipale, qui malgré tout, depuis 10 mois qu'elle est élue, travaille et se bat quotidiennement, pour faire avancer vos projets. Malgré toutes les difficultés et lenteurs engendrées par la pandémie, elle s'adapte, travaille en commission afin d'éviter d'être trop nombreux et ne lâche rien dans sa volonté d'avancer avec les Pinièques, notamment au travers du budget participatif.

Ce bulletin en sera le reflet, je l'espère, nourri de vos très nombreux et précieux encouragements.

Face aux difficultés et la tentation de succomber à l'amertume face au monde, je vous invite, sous le soleil du printemps, à tenir bon, à être patient, à relativiser tout en prenant soin de vous et des autres.

Julie Lopez Dubreuil

photo de couverture : Pierre Chapon " La Liberté "

Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la
Commune de Saint Jean du Pin
Tiré à 700 exemplaires

Date de parution : avril 2021

Directeur de la publication : Julie
Lopez Dubreuil

Comité de rédaction : Karine Lopez
Boulangier - Claudie Chastang -
Marie-Claude Lanista - Simon
Amadori - Jean-Christophe Carner

Infos pratiques

Mairie de Saint Jean du Pin - 370 avenue Jean Rampon - 30140
Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de
13h30 à 17h

Contacts

Accueil mairie : mairie@saintjeandupin.fr
Urbanisme : urbanisme@saintjeandupin.fr
Cantine : cantine@saintjeandupin.fr

Infos sur www.saintjeandupin.fr



Annulation du spectacle en partenariat avec le Cratère : en raison des restrictions que nous impose la pandémie que nous subissons, le Cratère et la municipalité ont dû annuler la venue de l'Imperial Jazz Quartet prévu le 7 mars dernier. L'équipe municipale a tenu à confirmer le partenariat avec cette belle scène nationale, qui propose des représentations hors les murs. Tous les acteurs de ce partenariat attendent avec grande impatience le moment où nous pourrions partager à nouveau des moments de culture.



Nous avons rencontré l'EPTB Gardons (Établissement Public Territorial de Bassin du Gardon) qui entretient 1 an sur 2 les ruisseaux à risque sur la Commune à savoir l'Alzon et le Lonnais. Nous avons envisagé des réunions avec les habitants afin d'expliquer et de sensibiliser sur les bonnes pratiques en matière d'entretien des cours d'eau. Ces réunions ne pouvant se tenir en raison de la crise sanitaire, nous rappelons que l'entretien des ruisseaux est indispensable et à la charge des propriétaires (propriétaire jusqu'à la moitié du lit mineur cf. : article L.215-2 du code de l'environnement). Le Code de l'environnement précise que l'entretien a pour objectif "de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives" (art. L. 215-14).

Réservez votre matinée du 29 mai pour une action citoyenne de nettoyage ciblée sur des lieux victimes de dépôts sauvages sur la commune. Communication à suivre sur nos réseaux sociaux, les panneaux d'affichages et sur www.saintjeandupin.fr



Mutualisation : les 4 communes de Saint Jean du Pin, Gégérargues, Mialet et St Sébastien d'Aigrefeuille se sont réunies le 4 mars dernier dans notre toute nouvelle salle des mariages. Les maires engagent une réflexion intercommunale dans la gestion des ressources, matériel, du personnel, de la communication et également des idées. Le concept étant de maximiser les atouts de chacun de nos villages et de travailler ensemble.

Chemins de randonnées : la Municipalité s'est rapprochée des services d'Alès Agglo compétents en matière de sentiers de randonnées, afin d'intégrer des chemins ruraux non balisés dans les parcours déjà mis en place. De nouveaux petits panneaux jaunes viendront très bientôt compléter l'offre déjà très riche de nos sentiers de randonnées.

Mutuelle communale : ce projet reste bien évidemment d'actualité, toutefois nous sommes obligés de le mettre en suspend pour l'instant. En effet, sur le plan réglementaire, ce choix doit donner lieu à une réunion publique et comme vous le savez tous, ces dernières ne sont pas autorisées et ce, jusqu'à une date indéfinie.

150 ans de la Commune de Paris : une expérience de la démocratie participative. Nous souhaitons faire un focus sur l'anniversaire de la Commune de Paris, vous retrouverez l'article complet sur le site www.saintjeandupin.fr



● Des nouvelles de l'Agglo

Le CISPD

Le 16 décembre, à l'unanimité, le Conseil d'Agglo a voté la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Un CISPD est un organe de concertation en matière d'insécurité et de prévention de la délinquance. Il permet de coordonner les actions entre les communes et d'apporter des solutions concrètes aux diverses problématiques rencontrées. Il est composé des maires de l'Agglo,

du sous-préfet, du procureur, des représentants des forces de l'ordre et des associations dont l'activité relève de la prévention de délinquance.

La première mission de ce CISPD sera de poser un diagnostic, sorte d'état des lieux, dans chaque commune puis il établira des objectifs et des actions à mener, en fonction des priorités, des besoins, tout en établissant un travail transversal de concertation et en favorisant la prévention.

Si la création du CISPD est importante pour établir une coordination des actions en matière de sécurité au niveau de l'agglomération, n'oublions pas la cruelle pénurie de moyen enfin d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur nos territoires, compétence régalienne mise à mal par les choix politiques de nos gouvernants.

Compétence éducation

Avant la fin de l'année 2021, le Conseil d'Agglo devra se prononcer sur l'avenir de la compétence éducation.

La perspective de ce vote engendre depuis déjà plusieurs mois de vifs débats à l'Agglo, étant donné l'importance de cette compétence.

Saint Jean du Pin était jusqu'à présent en compétence partagée, afin de garder la main sur les choix budgétaires et la gestion du personnel. Ce choix génère

beaucoup de difficultés administratives et de lenteurs.

Nous devons prochainement décider par un vote, soit du retour total de la compétence aux communes, soit d'une gestion pleine par Alès Agglo avec transfert du personnel et des financements, mais la charge des bâtiments resterait à la commune.

Saint Jean du Pin s'est exprimé pour le retour total de la compétence aux communes, en cohérence avec notre volonté de

mettre des moyens conséquents à l'éducation.

Si l'agglomération venait à prendre complètement la compétence le risque d'une harmonisation des moyens par le bas serait dommageable à l'éducation de nos enfants, perpétuant également des difficultés administratives et perdant le bénéfice d'une gestion réactive à l'échelle communale.

Le Cratère est occupé !

Depuis le 16 mars, la Scène Nationale d'Alès est occupée par un collectif d'intermittents et de précaires.

Leurs exigences sont très larges et vont bien au delà d'une demande de réouverture des lieux de culture.

Ils souhaitent une meilleure protection de toutes les professions mises en danger par la crise sanitaire, la défense de nombreux droits sociaux, des étudiants, de la parité, la levée de l'état d'urgence sanitaire et le retrait de la loi de sécurité globale, qui mettent gravement à mal nos droits et libertés. Cette occupation est compliquée à gérer pour l'équipe du Cratère bien que son directeur, Denis Lafaurie, qui part bientôt à la retraite, dit comprendre la colère du milieu artistique.

Cet abandon du monde de la Culture est bien antérieur à la crise sanitaire, nos divers gouvernements successifs

depuis une vingtaine d'années n'ayant eu aucune réelle ambition politique en matière culturelle.

La nécessité de sensibiliser les jeunes à l'Art est pourtant bien identifiée par tous, afin qu'ils accèdent aux plaisirs et aux rêves de ce vaste monde et puissent y trouver un épanouissement, et deviennent ainsi pleinement des citoyens du monde.

Les écoliers, collégiens, lycéens auraient pu profiter des musées nationaux, salles de cinéma, des théâtres subventionnés qui restent désespérément vides en ces jours de pandémie.

Les indemnités accordées par l'État aux artistes auraient pu s'accompagner de la possibilité de jouer devant ce jeune public.

Mais l'absence de réflexion

et de volonté collective provoque un immense sentiment de gâchis, de n'avoir su saisir l'opportunité de changer nos habitudes culturelles et artistiques.

Sources : Midi Libre du samedi 20 mars 2021 et Télérama numéro 3713



La Salle des mariages

Les travaux de rénovation de la salle des mariages sont terminés.

Ils ont été réalisés en partenariat avec le cabinet d'étude Décoformat.

Nous avons particulièrement travaillé sur le problème d'acoustique et également sur la valorisation des oeuvres données par Pierre Chapon à la municipalité.

Le résultat est au rendez-vous !

Les services techniques de la mairie ont réalisé la plupart des travaux, afin d'allier un esprit moderne et préserver et valoriser le patrimoine du village : les oeuvres de Pierre Chapon. Les

ferronneries qui entourent les peintures ont été réalisées par les élèves du Lycée technique Jean Baptiste Dumas à Alès. Pour ce qui est de l'isolation phonique, les panneaux d'aggloméré et les dalles acoustiques suspendues au plafond permettent aujourd'hui une acoustique parfaite pour les conseils municipaux et les célébrations de mariages, entre autres.

De très jolies suspensions viennent compléter la décoration de l'espace. Nous espérons, dès que les conditions sanitaires le permettront,

inaugurer dignement cette nouvelle salle des mariages !

Le montant global des travaux est de 19 000 euros TTC.



Travaux de voirie

Le renforcement de la signalisation de police et de danger a été renforcée sur le chemin de Blanas.

Sur cette route étroite et sinueuse une limitation de vitesse à 30km/h a été créée et un panneau de danger a été mis en place avant le petit pont.

Nous comptons sur la prise de conscience et la civilité des usagers afin que sur cette portion de voie communale, les automobilistes, les cyclistes et les piétons puissent circuler en toute sécurité, sans oublier la tranquillité des riverains.



LE HANGAR MUNICIPAL

Les travaux du nouveau hangar municipal, situé quartier de la Mauricotte, ont débuté !

Selon le calendrier, celui-ci devrait être terminé courant juin. Les travaux sont réalisés par les entreprises Goubet (gros oeuvre), Créafer (structure métallique), Bois et Fer (menuiserie) Païta frères (électricité), Colas (réseaux et clôture), Valy (peinture), Esoain et Poitevin (plomberie)



Rehausse du mur du cimetière

En décembre 2020 l'entreprise Goubet Yannick a effectué les travaux de rehausse du mur du cimetière. Réalisé en maçonnerie traditionnelle, avec joints en creux et avec un arasement coulé en place, il s'intègre parfaitement avec le mur déjà existant. 30 m3 de pierres ont été nécessaires à la construction de ce mur. Les employés communaux ont

procédé par la suite au nettoyage du mur déjà existant avec un appareil haute pression. Un enduit monocouche en accord avec la couleur des pierres côté intérieur et sur le soubassement côté route sera effectué courant mai 2021. Le montant de ces travaux s'élève à 14 000 € HT.



Révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du PLU initiée par le Conseil Municipal le 01/04/2019 est toujours en cours.

Suivant le calendrier de révision, le diagnostic et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable ont été débattus par le Conseil le 16/11/2020. La prochaine étape devrait être une réunion publique pour présenter le projet de PLU qui sera arrêté par le Conseil Municipal.

Les conditions sanitaires étant toujours autant incertaines, nous réfléchissons à la manière de présenter ce projet au public selon un protocole sanitaire satisfaisant pour tous.

Avant cette réunion et dans un souci de transparence, de concertation et afin de répondre aux attentes et interrogations légitimes des riverains, nous mettons à disposition les documents qui ont été présentés aux personnes publiques associées (Etat, Département, Alès Agglo ...) le 11/02/2021.

Ces documents préparatoires ne sont pas opposables aux tiers et n'ont qu'une valeur de documents de travail. Le zonage notamment, pourra être modifié pour prendre en compte les remarques des services de l'Etat. Si vous avez des interrogations sur le devenir de parcelles vous appartenant, vous

pouvez faire une demande d'information via un formulaire que vous trouverez en mairie. Tous les documents sont consultables en ligne : www.saintjeandupin.fr ou en mairie.

De nombreuses personnes sont déjà venues consulter les documents, cette démarche faisant partie intégrante de la période de concertation.

Nous rappelons que la révision de notre PLU se fait dans une démarche volontaire de préservation de notre environnement, dans la perspective d'un développement plus maîtrisé, mais contrainte par les orientations imposées par l'État.

Budget 2021

Le budget 2021 a été voté le 6 avril par le Conseil municipal.

Malgré un contexte sanitaire plus que compliqué, les élus travaillent activement à poursuivre une politique d'amélioration de votre environnement. Cette année, la municipalité s'attachera à une politique budgétaire raisonnable afin de dégager un autofinancement suffisant dans l'optique de réaliser un projet structurant par an. Ainsi, cette politique permettra une gestion saine, rigoureuse et pérenne des finances communales.

Les investissements prévus en 2021 :

Le hangar municipal : 407 000 €

Le budget participatif : 30 000 €

L'aménagement et la sécurisation de l'abri bus de Plos : 30 000 €

La sécurisation de la route d'Auzas, suite à la balade avec les riverains : 35 000 €

Travaux de voirie : 50 000 €

Amélioration de l'éclairage public : 10 000 €

Réflexion sur la réalisation d'une aire multisport (avec demandes de subventions possible)

Qu'est ce qu'un budget communal en image ?

FONCTIONNEMENT



Frais de personnel



Achat de fournitures



Entretien et entretien



Subventions



Dotation globale de fonctionnement



Impôts locaux



Gestion des biens



Redevances des usagers sur certains services



Produits fiscaux

Dépenses



Travaux



Voirie



Remboursement de crédits



Équipement en matériel et mobilier

INVESTISSEMENT



Subventions



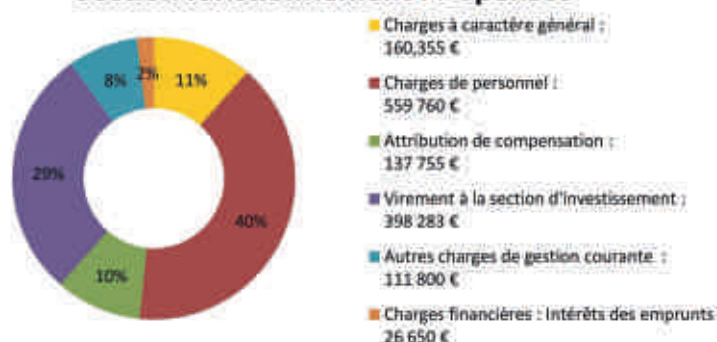
Fonds de compensation de la TVA



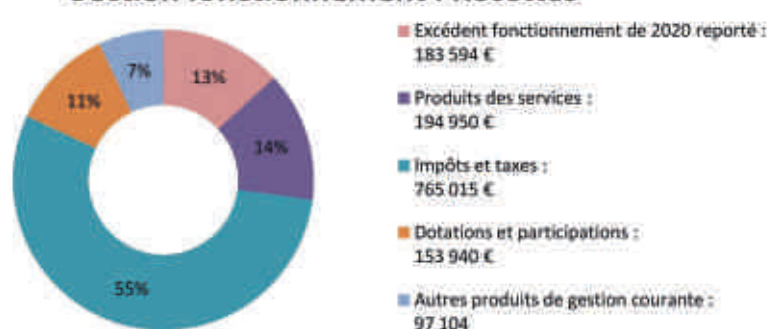
Taxe locale d'aménagement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 394 603,14 euros

Section fonctionnement : Dépenses

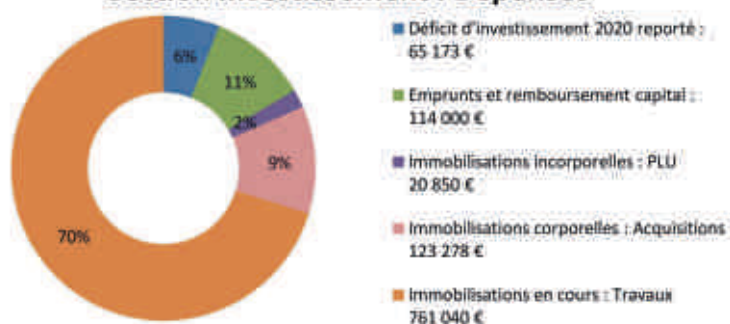


Section fonctionnement : Recettes

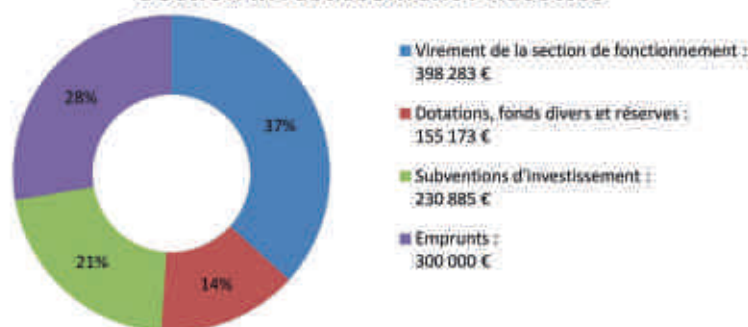


La section d'investissement s'équilibre à 1 084 341,37 euros

Section investissement : Dépenses



Section investissement : Recettes



Analyse financière de notre commune (résultats 2020)

Dépenses réelles de fonctionnement	664 euros / habitant
Produits des impositions directes (fiscalité perçue)	379,6 euros / habitant
Recettes réelles de fonctionnement	820,67 euros / habitant
Dépenses d'équipement brut	56,10 euros / habitant
Encours de la dette	436 euros / habitant

Fiscalité Communale

La suppression annoncée de la taxe d'habitation par le Président de la République sur les résidences principales est effective en 2021 et donc la Commune perd une recette fiscale conséquente.

Comme il s'y était engagé, l'Etat a instauré un mécanisme afin de compenser cette perte de recettes pour les communes.

La loi de finances 2020 prévoit, à compter de 2021, le transfert, au profit des communes, de la part de la

taxe foncière sur les propriétés bâties du Département.

De fait, la Commune doit entériner ce nouveau taux de référence donné par les services fiscaux (somme du taux communal 2020 + le taux départemental 2020) qui sera appliqué au foncier bâti.

En l'espèce, le taux voté est de 45,42 % (**20,77 taux communal 2020 inchangé** + 24,65 taux départemental 2020 inchangé).

Pour le contribuable n'apparaîtra plus

qu'une colonne **Commune** et une **Intercommunalité** sur la feuille d'imposition du foncier bâti.

Concernant la part communale, ce transfert et le taux voté sans changement, **n'engendrera pas d'augmentation.**

Si une augmentation de l'impôt est constatée, elle proviendra de l'évolution des bases fixées **par les services fiscaux** ou du taux voté par l'agglo.

Les nombreuses activités pédagogiques

La municipalité de Saint Jean du Pin est très impliquée dans la vie de son école. De nombreuses activités scolaires et péri-scolaires sont mises en place. Comme en témoignent les activités ci-dessous.

Un jardin à la maternelle.

L'école maternelle de Saint Jean du Pin a la chance d'avoir un magnifique jardin et il mérite qu'on s'en occupe.

Depuis l'année dernière, les enseignants y travaillent avec les agents municipaux. Des plantations de bulbes et arbustes ont été effectuées l'année dernière et des hôtels à insectes ont été réalisés avec l'association Diptyk. et financé par la Mairie. Cette année des carrés de terre ont été installés pour pouvoir planter avec les élèves de maternelles.

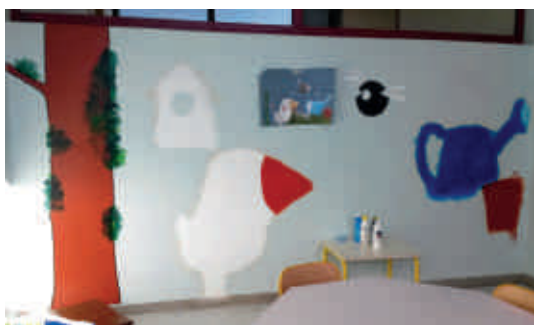
Un grand merci aux parents qui ont apporté leur soutien en donnant à l'école des plantes, des bulbes ou graines.



Une fresque dans la salle intermédiaire.

Durant l'été, les équipes techniques de la mairie ont réhabilité la salle intermédiaire entre les 2 classes de maternelle. Les enseignants se partagent ce lieu pour y pratiquer divers ateliers en petits groupes (jeux, arts plastiques, graphisme ...).

Les enseignants ont décidé d'embellir cette nouvelle pièce en faisant peindre aux élèves de maternelle une fresque sur l'un des murs. Un moyen ludique d'investir le lieu et de le rendre plus chaleureux.



Des séances de sophrologie en primaire.

Ces séances offertes par la mairie, sont organisées par Morgane Blanc, sophrologue et monitrice-éducatrice.

Objectif des ateliers :

- Comprendre ses émotions et apprendre à les gérer
- Comprendre les bienfaits de la respiration pour apaiser ses colères ou ses peurs
- Reprendre confiance en soi et en ses capacités
- Parler du harcèlement, du mal être et trouver des solutions
- Reprendre confiance dans son corps.
- Trouver des moyens de mieux se concentrer
- Trouver des jeux, des exercices de bien-être réutilisables chez soi autant qu'à l'école.

Pour les CM2 : gestion du stress, peurs et doutes quant à la future rentrée de septembre au collège.

Les associations Santé & douceur et PEPS qui proposent ces séances, aimeraient offrir des interventions sur la prévention écran.

Un projet artistique sur fond de recyclage.

L'an dernier, avant le premier confinement de mars 2020, l'école a commencé un projet qui a dû bien vite être interrompu, alliant art plastique, recyclage et nature. Toutes les classes étaient concernées. Ce projet a pu revoir le jour sous les yeux ébahis et les mains réjouies des élèves de l'école. Les sculptures prennent finalement formes, les « déchets » recyclés retrouvent une 2ème vie, et les enfants sont ainsi sensibilisés à la question du recyclage, au fait de redonner une utilité à un objet qui à première vue n'en avait plus.

Focus sur DIPTYK, une association d'Anduze, qui gagne à être connue :

DIPTYK est une association créée par des plasticiennes voulant penser une pratique des arts plastiques ouverte et participative. C'est un projet construit autour d'une volonté pédagogique qui mise sur l'énergie, sur le geste, l'expérimentation et le jeu. Les plasticiennes proposent des ateliers ouverts à la création pour apprendre à regarder, à découvrir par son regard et imaginer différemment.

Par le jeu, les propositions artistiques donnent une grande liberté, clé de toute expression spontanée, et invitent à vaguer dans l'imaginaire, vivre des expériences sensorielles qui tissent du lien, et ainsi donner envie de co-construire pour aller plus loin et valoriser la créativité.



Le soutien scolaire et l'aide aux devoirs

Comme annoncé dans le précédent bulletin, l'aide aux devoirs, pour les élèves et les familles qui le souhaitent, ou le soutien scolaire pour les élèves qui en ont le besoin, ont été mis en place depuis le 11 janvier 2021.

Un premier bilan : 8 enfants ont pu en bénéficier.

Cette première année de mise en place permet de faire ressortir des points à améliorer : les horaires seront probablement modifiés, l'an prochain, les lundis et jeudis pour permettre aux enfants de souffler un peu après l'école avant de se remettre au travail. Une charte co-construite avec les enfants sera mise en place dès l'an prochain. Enfin nous souhaitons organiser des rencontres entre enfants, enseignants, parents et bénévoles. Les mesures sanitaires ne nous ont malheureusement pas permis de débiter avant janvier.

L'organisation :

Aide aux devoirs : le lundi, 3 bénévoles (Agnès Noël, Zabeth Girard, Manon Toulouse, service civique de l'école) accueillent 5 enfants à la bibliothèque de 16h30 à 17h30.

Le jeudi enfin, de 16h30 à 17h30, Zabeth et Marie Motto Ros accompagnent 3 enfants pour les aider dans les devoirs à faire à la maison.

Soutien scolaire : le mercredi, 3 autres bénévoles (Marie-Do Altairac, Véronique Berti et Karine Lopez) viennent renforcer les connaissances des enfants dans les locaux de l'école de 10h à 11h30.

2 bénévoles se présentent :

Marie Motto Ros, 65 ans, retraitée de l'Education Nationale : j'habite route d'Auzas à Saint Jean du Pin. J'ai été professeur des écoles pour la plus grande partie de ma vie professionnelle et j'ai travaillé longtemps avec des enfants ayant des difficultés scolaires de toutes

natures. Je retrouve dans ce projet d'accompagnement scolaire tout le plaisir et l'intérêt de les aider à apprendre, à comprendre, à progresser pour grandir mieux.

Marie-Do Altairac, 70 ans, retraitée (préparatrice en pharmacie), participe à l'aide aux devoirs également au Secours Catholique. Pourquoi l'aide aux devoirs ? J'ai 3 enfants et 3 petits-enfants et je trouve qu'un temps privilégié est utile pour consolider les acquis d'un élève et sa confiance en lui.

Appel aux futurs bénévoles : plus les bénévoles seront nombreux à s'engager auprès des enfants, plus nous pourrons les accompagner. Actifs, retraités, collégiens ou lycéens : si vous avez 1h à donner par semaine, n'hésitez pas à contacter la mairie ! Merci pour eux.

Les journées récréatives

De la photo, de la poterie et des jeux de société pendant les vacances de la Toussaint... c'était au tour du sport d'être mis à l'honneur pendant les vacances de février. Les journées récréatives, organisées par les élus de la commission jeunesse, ont ainsi permis de faire découvrir le rugby, des petits jeux sportifs et ludiques à la fois, et une randonnée bien connue de beaucoup de piniques : les tables d'orientation du Montcalm. Alors que les conditions sanitaires nous obligent à rester prudents et ne nous permettent aucune activité à l'intérieur, la municipalité a fait le choix de maintenir ces journées récréatives en extérieur pour partager, se rencontrer, se découvrir et découvrir. Il est important de maintenir ce lien social qui manque tant actuellement. Les inscriptions encore frileuses en octobre, ont été plus nombreuses cette fois et le seront encore plus, on l'espère, en avril !

Mardi 23 février : 10 enfants inscrits pour 2h30 de rigolades, de challenges à relever, d'appréhensions à éloigner, de partage et de confiance ! Un grand merci pour ces séances proposées par le Rugby Club Alésien aux communes les sollicitant. Pour commencer des petits jeux sportifs ont été animés par Melvin Sadoudi et Sarah Gagneron, puis initiation au rugby au travers d'activités ludiques et de parcours, passes, etc... animée par Gwenael Lepage, salarié du Rugby Club alésien et joueur de l'équipe première.

Vendredi 26 février : 17 enfants inscrits (de 4 ans à 12 ans) et 14 adultes accompagnants ont randonné sur la

boucle Auzas-Table d'Orientation du Montcalm (pique-nique)-Château Sauvage-Auzas : 4h30 de grand air, de photos, de sourires, de contemplation et d'attentions entre les participants !

Nos idées pour les prochaines vacances scolaires : Randonnée jusqu'au château de Soucanton en passant par le hameau de Valz ou le lit de l'Alzon, jeux sportifs et animation rugby, grand jeu de piste dans le village



Le Budget participatif s'invite à l'école

Début janvier, Sarah Gagneron, adjointe à l'éducation est venue présenter le budget participatif aux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 qui regroupent les élèves de 9 ans et plus de l'école. Au menu, explication rapide de cette innovation sur le village, réponse aux questions et premiers doigts levés pour proposer des projets et voir s'ils seraient éligibles...

Début février, le délégué à la démocratie participative, Bernard Motto Ros, a également rendu visite aux élèves, pour que ces derniers exposent les choix faits au sein de la classe.

Dans la classe des CE2/CM1 de Mme Chomarat, 4 projets sont ressortis des discussions des élèves : un skate parc, un parcours de santé, un jardin collaboratif et un parc pour les animaux de compagnie. **La classe a voté pour un parcours de santé.** Ce projet a été donc présenté de façon plus

etoffé devant le comité de suivi du Budget participatif.

Dans la classe des CM1/CM2, une affiche a été créée par chacun des enfants pour décrire sa proposition, faire un dessin pour l'illustrer et en donner l'intérêt pour le village et pour les enfants. Après délibération au sein de la classe, **la création d'une aire de jeux a finalement été choisie.**

Mais voici tout de même, rapidement, les projets présentés dans la classe :

Mathilde : aire pour aider les enfants à dresser leurs chiens , Kaïs : Amélioration du stade de l'école, Luciano : Cinema driving, Soan : Petite cabane pour jouer dans la cour, Lana : Garder l'argent pour des personnes sans abris, Méryl : Jeux pour la cour d'école, Mélina : Rénover la cour de récréation, Nolhan : Mettre des cordes à sauter et des tournes chevilles pour tous les écoliers,

Victor : Installation de poubelles de tri à l'école, Tahissia : Cinéma public, Kenza : création d'une salle de sport pour l'école, Cloé : Un cinéma en plein air, Rayan : une salle d'arcade, Loucas : un bar pour les pauvres, Mailys : achat de jeux dans la cour de récréation, Enzo : Réparation du terrain de sport de l'école, Keja, Alexandre, Donovan, Diego, Yanis, Nathan : création d'un parc de jeux pour les enfants, Léo : parc tyrolienne dans la forêt.

Merci au enseignants et aux élèves pour ces deux projets !



La rentrée 2021 se prépare...

Pour les enfants nés en 2018, ou les nouveaux arrivants, les inscriptions pour l'école sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2021 !

La directrice reçoit chacun des parents souhaitant inscrire son enfant en petite section de maternelle ou dans d'autres sections pour les nouveaux arrivants. Une fiche navette est remise servant à faire l'inscription en mairie.

Chaque année, **la volonté commune de la municipalité et de l'équipe enseignante (ainsi que des parents) est de maintenir les effectifs des élèves** dans chaque classe afin de préserver la qualité de l'enseignement et de ne pas se retrouver contraint de fermer une classe.

En résumé :

- Prendre RDV avec la directrice de l'école de Saint Jean du Pin (contact à prendre de préférence le mardi) : 04.66.52.36.10
ce.0301789g@ac-montpellier.fr
- Faire passer la fiche navette à la mairie.
- Joindre la mairie pour toutes questions relatives aux inscriptions

Le conseil d'école a eu lieu le 9 mars 2021

De nombreux sujets ont été abordés, les sorties scolaires, la vie en classe, le budget participatif (voir l'article ci-dessus) , les évaluations de CP, les différents travaux réalisés et à réaliser, la sécurité aux abords de l'école, l'achat de nouveau mobilier, les inscriptions 2021/2022 (voir l'article s'y réfèrent), le sujet de la compétence qui se discute à l'Agglo (voir article page 3), le jardin de la maternelle, l'aide aux devoirs (voir article page 9) les différentes actions de l'APE, le travail des équipes d'ATSEM.

INFORMATION

La municipalité tient à rappeler son engagement en faveur de l'école publique de Saint Jean du Pin et l'illustre avec un budget conséquent (compte tenu de la taille de notre commune, quasiment 10% du budget de fonctionnement).

Ci-dessous, les chiffres prévisionnels 2021 :

- 53 900 euros charges de fonctionnement
- 85 670 euros charges de personnel
- soit un total de 139 570 euros
- ce qui représente **997 euros par élève**

Intervention du CCAS

On aurait pu espérer au niveau national une mise en œuvre simple à partir des numéros de sécurité sociale pour recenser, consulter et convoquer les personnes de plus de 75 ans à la vaccination mais hélas, ce ne fut pas le cas !

Ces personnes dites vulnérables par rapport à une atteinte COVID, peuvent majoritairement l'être également par rapport aux actions à mener pour pouvoir être vaccinés. Conscient des difficultés que cela pouvait représenter, le CCAS (centre communal d'action sociale) s'est rapidement mobilisé pour aider les personnes concernées par cette problématique.

Ainsi nous avons adressé un courrier à toutes ces personnes pour nous enquérir de leur souhait de se faire vacciner ou pas. Le cas échéant, en l'absence de ressources personnelles dans leur entourage ou leur famille pour toute la procédure à mettre en œuvre, nous leur avons proposé le faire pour eux. Cela supposait donc pour nous de :

- Créer une adresse mail et un mot de passe pour chacun d'eux, avec

possibilité de transfert d'informations reçues sur leur mail ainsi créé, vers une messagerie unique spécifique CCAS.

- Créer l'ouverture d'un compte Doctolib à partir de chacune de ces adresses.

- Se connecter à répétition sur chacun de ces comptes Doctolib pour finaliser les dates de rendez-vous de vaccination, sachant que sur cette plateforme, les accès à cette dernière étape étaient très ponctuels et aléatoires au fil des jours et sont restés quasi inexistantes pendant plusieurs semaines.

Les membres du CCAS se sont ainsi fortement mobilisés pour accomplir cette mission.

A la date du 23 février, Alès Agglomération a proposé à l'ensemble des communes de centraliser les demandes des personnes en difficultés et de lui transmettre le listing sous 10 jours. Concernant Saint Jean du Pin, grâce à notre anticipation, cette liste a pu être transmise très rapidement pour répondre au plus tôt aux attentes de ces personnes.

A la date d'impression du bulletin,

toutes les personnes qui nous avaient confié cette mission ont pu avoir leurs rendez-vous pour le centre d'Ales. Il faut savoir qu'au niveau national, les médias annonçaient le 24 mars que seulement une personne de plus de 75 ans sur deux était vaccinée. Le centre d'Ales vaccine près de 500 personnes par jour et augmente ses capacités pour espérer atteindre plus de 1000 vaccinations par jour à terme.

Claudie Chastang infirmière en retraite et membre du CCAS de Saint Jean du Pin participe d'ailleurs à cette vaccination sur le centre d'Ales.

DERNIERE MINUTE : notre pharmacienne de village participe à la vaccination au niveau de son officine. A cette fin, elle peut enregistrer votre inscription et ensuite vous donner un rendez-vous en fonction des doses reçues et de la gestion opérationnelle de ces flacons multidoses.

Budget Participatif : suite ...

Nous vous donnons quelques nouvelles des avancées de notre Budget Participatif :

Fin février **32 dossiers** ont été enregistrés et ont été étudiés par le comité technique. Pour rappel le comité technique est composé de 2 agents administratifs et techniques et 3 élus.

Les dossiers sont étudiés suivant les critères du règlement intérieur : respecter l'éthique, la laïcité et l'environnement dans l'intérêt général, concerner les espaces publics communaux accessibles à tous, relever des domaines d'intervention de la commune, dans le cadre de ses compétences, porter sur le budget d'investissement, s'élever à 10.000 € TTC maximum par projet, ne pas engendrer de coûts de fonctionnement trop importants, veiller à la bonne répartition des projets sur le territoire communal.

Suite à cette étude 21 dossiers ont été retenus par le comité technique.

Le comité de suivi composé quant à lui de **6 habitants du village et des 6 élus de la commission "Démocratie Participative"** est maintenant en charge de la suite des dossiers qu'il finalise en concertation avec les porteurs

de projet.

Ils seront présentés à tout le village courant mai.

Enfin, au mois de juin tous les habitants seront invités à voter pour les 3 projets de leur choix



Histoire de la vaccination : vaccins d'hier et d'aujourd'hui

Dès l'Antiquité, on avait remarqué que les personnes atteintes une première fois de certaines maladies infectieuses ne tombaient pas malades une seconde fois.

Au XVIII^e siècle, la variole, avec ses pustules hautement contagieuses, fait des ravages chez les enfants. En Angleterre, on remarque que les fermiers ayant contracté la vaccine (maladie bénigne des vaches), sont protégés de la variole. Le médecin Edward Jenner a l'idée d'inoculer chez un enfant, du pus prélevé sur une fermière infectée par la vaccine. L'enfant résiste à la variole. Le Britannique devient le premier à expérimenter scientifiquement cet effet. **Le nom de "vaccination" est donné à cette opération.**



1^{ère} vaccination du Dr Jenner, en 1796

Au Royaume-Uni, ce vaccin devient obligatoire pour les enfants dès 1853. Cette toute première obligation vaccinale suscite une opposition virulente. Les adversaires invoquent le "danger" d'injecter des produits issus d'animaux, des "motifs religieux" ou encore "l'atteinte aux libertés individuelles, la "clause de conscience" est introduite dans la loi britannique pour permettre aux récalcitrants de se soustraire à l'obligation vaccinale. En France, le vaccin antivariolique devient obligatoire en 1902. Le dernier cas recensé de variole, contractée de manière naturelle, a été diagnostiqué en Somalie en 1977. Cette maladie, qui a fait environ 300 millions de morts au cours du XX^e siècle a été déclarée éradiquée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1980. **C'est la seule maladie infectieuse humaine à avoir été éliminée.**

Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle Pasteur crée le premier vaccin atténué. Il comprend que les maladies contagieuses sont dues à des microbes et suppose que la vaccine pourrait représenter une forme atténuée de la variole. Une idée le saisit : des formes atténuées d'autres microbes ne pourraient-elles pas protéger contre les maladies qu'ils provoquent ?

Dès 1879, il applique sa théorie à des maladies d'animaux d'élevage, le choléra des poules et le charbon des ovins et bovins. Dans les deux cas, l'injection d'une variété atténuée de la bactérie protège contre la maladie lorsqu'on inocule sa forme virulente secondairement.

Le génie de Pasteur a été de comprendre que des bactéries responsables de maladies pouvaient perdre de

leur virulence, et que tout agent pathogène qu'on pourrait inactiver ferait peut-être un bon vaccin.

Il travaille sur le vaccin de la rage.

A partir de cerveaux d'animaux morts de la rage il se rend compte que le virus qu'il utilise pour ses vaccins n'était pas atténué mais détruit : l'immunité pouvait donc être obtenue par une "substance vaccinale" persistant après la mort de l'agent pathogène. Cette découverte ouvre la voie à des vaccins à base de microbes tués ou de fragments de microbes. Il fondera l'Institut qui porte son nom et formera de nombreux chercheurs en infectiologie, immunologie, parasitologie, génétique...

Les scientifiques démontrent que ce sont les toxines sécrétées par le bacille de la diphtérie et du tétanos qui rendent ces maladies redoutables.

Dans les années 1920, ils découvrent également comment le corps se protège de la maladie en fabriquant des anticorps.

Production du vaccin contre la diphtérie en 1949, et celui du tétanos en 1937. C'est à cette période également qu'on découvre l'effet "adjuvant" de certaines substances, comme les sels d'aluminium, qui augmentent le pouvoir immunogène du vaccin en boostant la création d'anticorps.

Parallèlement, les recherches se font sur des vaccins dirigés contre la fièvre jaune (1937), fièvre typhoïde, le choléra, la coqueluche (1939), la tuberculose (La tuberculose est l'infection qui a fait le plus de morts dans l'histoire de l'humanité. Au cours des deux derniers siècles, elle aurait tué plus d'un milliard de personnes)

Des progrès dans les méthodes de culture de virus permettent l'émergence de plusieurs vaccins viraux. On passe d'une culture sur des œufs, des embryons de poulet, des tissus d'animaux vivants...à des techniques de culture cellulaire en milieu synthétique. L'Américain Jonas Salk met au point le premier vaccin contre la grippe en 1945. (La toute première campagne de vaccination contre la grippe a lieu pour protéger les soldats américains venus combattre en Europe.

Premier vaccin injectable contre la poliomyélite en 1955, rougeole (1963), oreillons (1967). C'est dans ces années aussi que voient le jour les vaccins à plusieurs valences, offrant une protection combinée contre plusieurs maladies à la fois. C'est le cas notamment du vaccin trivalent diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et du vaccin trivalent rougeole-rubéole-oreillons (RRO).

Après les avancées en matière de culture cellulaire, les biotechnologies et le génie génétique permettent à la vaccination de continuer à progresser.

Des vaccins modernes peuvent s'appuyer sur la technologie de l'ADN recombinant : on insère un gène d'un virus dans une cellule (de levure, d'animal...) pour produire un antigène. Ce procédé permet le développement du vaccin contre l'hépatite B, au début des années 80.

Les progrès en matière de synthèse artificielle et les travaux sur les capsules qui entourent les bactéries conduisent à la mise au point de vaccins contre les pneumocoques, les méningocoques A et C et *Haemophilus influenzae* de type b, responsables d'infections graves comme les méningites. Ces vaccins contiennent des substances issues de l'enveloppe bactérienne.



En 1990, l'américain Phillip Berman réussit à immuniser des chimpanzés contre le VIH grâce à un vaccin recombinant mais les essais cliniques n'ont pas encore abouti pour l'humain à un vaccin contre ce rétrovirus

En 2006 apparaît un vaccin contre les infections à papillomavirus humain. Il permet de réduire l'incidence du cancer du col de l'utérus. Depuis 2017, le Conseil Supérieur de la Santé recommande cette vaccination aux filles et aux garçons, pour se protéger également d'autres cancers et verrues génitales.

En 2019, l'entreprise Merck fait approuver le premier vaccin contre l'Ebola.

En 2020, moins d'un an après la découverte du coronavirus SRAS-CoV-2, 54 vaccins expérimentaux ont déjà été testés sur des humains, dont 13 dans des essais de phase 3, la dernière avant leur approbation éventuelle. Près de 90 autres sont testés sur des animaux. La pandémie accélère les développements à un point qu'on aurait jugé impossible il y a peu.

Les vaccins doivent permettre de prévenir de nouvelles maladies comme le Paludisme, VIH/Sida, Chikungunya, Dengue, Zika (Virus transmis à l'homme par des moustiques)...

De nombreuses innovations dans le domaine de la vaccination sont en train de voir le jour. Les nouvelles découvertes ouvrent la porte à l'utilisation des vaccins dans la prévention d'autres maladies telles que les cancers, les allergies ou les maladies auto-immunes.

Une autre évolution porte sur la stabilité des vaccins et leur stockage. Il est en effet important, d'une part, de réduire les problèmes liés à leur exposition au gel et à la chaleur et, d'autre part, de pouvoir obtenir des vaccins qui restent efficaces à température ambiante (sans nécessité de les conserver au frais).

Certaines personnes ne peuvent pas être vaccinées pour des raisons médicales (allergie, maladie rendant la vaccination risquée, etc.) ou physiologiques (jeune âge, grossesse). Il est donc indispensable que leur entourage soit immunisé contre certaines maladies afin qu'il ne les leur transmette pas. Beaucoup de maladies évitables par la vaccination sont encore présentes dans d'autres parties du monde, comme la poliomyélite ou la diphtérie dans certains pays d'Afrique et d'Asie. Les voyageurs peuvent donc les contracter et les transmettre, à leur retour, aux personnes qui ne sont pas protégées par la vaccination.

De nouveaux modes d'administration voient le jour. Parmi ceux-ci, on peut citer :

la jet injection : ce procédé envoie le liquide sous pression en sous-cutané ou en intramusculaire et ne nécessite pas d'aiguille ; l'implant : un implant contenant le vaccin sous forme solide est placé sous la peau ; les vaccins intradermiques : injection de vaccin par la peau ; les mini-aiguilles ; les patchs ; la vaccination via les muqueuses : des sprays pour le nez ou des solutions à boire.

La vaccination en pratique

La mise au point d'un nouveau vaccin est indispensable lorsque :

- la maladie est grave voire mortelle, se transmet facilement et que les traitements sont peu efficaces, par exemple Ebola ;
- la maladie est grave, transmissible et qu'elle touche un nombre très important de personnes, par exemple l'infection à VIH/sida ;

• la maladie peut être grave chez certaines personnes et qu'elle est très contagieuse, par exemple la grippe chez les personnes âgées, la rougeole chez les enfants, la rubéole ou le Zika chez la femme enceinte ... ;

• la maladie peut être grave, touche un grand nombre de personnes et qu'elle se transmet très facilement d'une personne à une autre, soit par un vecteur comme le moustique (par exemple la dengue ou le paludisme), soit d'une personne à une autre (par exemple l'hépatite B) ;

• la maladie peut se compliquer de cancer (par exemple l'hépatite B et cancer du foie, les infections à HPV et cancer du col de l'utérus).

Le calendrier vaccinal, décrit l'ensemble des vaccins à faire selon l'âge de la personne (nourrissons, enfants, adolescents, adultes, seniors), les particularités de chacun (femmes enceintes, professions à risques spécifiques, personnes atteintes de maladies chroniques, etc). Il précise aussi le nombre d'injections, le délai entre les injections et l'âge des rappels et est publié chaque année par le Ministère de la Santé

La réglementation européenne classe les vaccins dans les médicaments immunologiques. Leur commercialisation, ou mise sur le marché obéit donc aux mêmes règles que celles qui sont appliquées aux médicaments.

Déroulement de la recherche sur les vaccins :

Avant de commencer les études chez l'homme, il est nécessaire de passer par une phase de test appelée phase de développement "préclinique". Cette phase a lieu au laboratoire, chez différentes espèces animales en utilisant la même voie d'administration que celle qui sera utilisée chez l'homme.

Elle permet :

- de déterminer les doses optimales qui permettent de protéger sans entraîner de toxicité
- de vérifier que ce vaccin est sans danger aux doses utilisées.
- de vérifier qu'il est efficace pour stimuler nos défenses immunitaires.

Lorsque cette phase préclinique s'est déroulée avec succès, et comme pour tout médicament, le développement d'un vaccin nécessite que des "essais cliniques" soient réalisés chez l'homme. Ces essais cliniques se déroulent en quatre phases. Ils ont pour objectif de déterminer la tolérance et l'efficacité du vaccin chez l'homme.

•Phase 1 : sur 10 à 100 personnes : première administration chez l'homme (qui se fait toujours chez l'adulte en bonne santé même si le vaccin concerne l'enfant). On étudie la tolérance et la production des anticorps en fonction des doses que l'on administre.

•Phase 2 : sur 50 à 500 personnes : on étudie la tolérance avec la formulation finale du vaccin et le nombre de doses retenues dans la population à laquelle cette vaccination sera recommandée.

•Phase 3 : on étudie l'efficacité vaccinale et la tolérance à une grande échelle, chez plusieurs milliers de personnes.

•Phase 4 : ces études sont réalisées après la mise sur le marché du vaccin. Elles permettent de vérifier qu'à grande échelle et chez des personnes pouvant présenter des affections chroniques, l'innocuité et l'efficacité du vaccin sont assurées, qu'il n'y a pas d'effets indésirables à long terme sur la survenue d'autres maladies.



AVOIR 20 ANS EN 2021 !

On le regrette souvent, mais quand on y est, on n'en profite pas toujours ou mal.

« J'avais 20 ans. Je ne laisserais personne dire que c'est le plus bel âge de la vie ». La fameuse phrase de Paul Nizan extraite de Aden Arabie, résonne alors qu'une « génération pandémie » née en 2000, notre génération 2.0, semble sacrifié sur l'autel de la survie des baby-boomers.

A cet âge charnière, entre enfance, adolescence et âge adulte, nombre d'entre eux ont ce sentiment que la construction d'un avenir durable est impossible.

Affectés moralement dans la disparition des liens sociaux vitaux, précarisés matériellement avec la disparition des petits boulots, fragilisés dans les apprentissages par la disparition partielle ou totale des cours en présentiel, nous avons souhaité leur donner la possibilité de s'exprimer, une façon, pour nous de les soutenir.

"Avoir 20 ans en 2021 c'est "être jeté en pleine mer sans bouée de sauvetage", pas de soutien de la société, pas de perspectives d'avenir, avoir la sensation que nos diplômes ne serviront à rien dans un monde qui change, c'est s'accrocher aux parents malgré une envie d'indépendance qui a du mal à prendre place. C'est aussi un isolement générationnel car les rencontres se font rares et cruellement ressentir. Une vie au jour le jour en attendant le changement et il paraît absurde et bien triste à cet âge tant attendu d'espérer seulement que le temps passe !"

"C'est dur parce qu'on se retrouve à ne plus sortir, à suivre des cours sur un ordi sans contact ni avec des élèves nos profs. J'ai la chance d'avoir une famille avec laquelle je me sens bien donc je me suis beaucoup rapprochée d'eux, mais ça fait bizarre de retourner au cocon familial après être partie 2 ans avant. Ça me manque beaucoup de rencontrer de nouveaux jeunes de mon âge : je garde les amis vraiment proches, mais c'est difficile de ne plus rencontrer de gens, ou moins facilement. Ne serait-ce que les simples interactions à la fac ou les personnes rencontrées en soirées, qu'on ne recroise plus forcément mais qui ouvrent les relations à d'autres choses et qui font du bien! En fait j'ai l'impression de ne plus sortir de mon cercle social de base, alors c'est bien parce qu'on se rapproche beaucoup du coup, mais ce qui me manque le plus c'est de rencontrer de nouvelles personnes."

"20 ans est signe de liberté, de l'entrée dans le monde des grands en ayant une certaine maturité, mais avoir 20 ans aujourd'hui ne change pas grand chose à cause du covid."

Les loisirs sont fermés, on ne profite pas à fond de ce qu'on pourrais vivre. Je pense que du coup, on n'a pas vécu nos 20 ans parce que c'est passé vite. Mais, on en a pas profité. C'est étouffant."

"C'est compliqué d'avoir 20 ans de nos jours Surtout pendant les temps qui courent."

L'impression que l'avenir est flou et très très gris."

Propos recueillis auprès de Juline, Leonor, Melvin, Logan.

Vous avez 18 ans cette année ?

La municipalité a depuis longtemps soutenu les jeunes de notre commune par le biais d'une aide au permis de conduire et d'une aide au BAFA.

La nouvelle équipe aimerait également permettre à ces derniers, l'année de leur 18 ans, de passer un moment convivial, sportif ou ludique, entre eux, dans le but de passer un bon moment, de mieux se connaître, se retrouver si les chemins se sont éloignés, et marquer ainsi cette année un peu spéciale des 18 ans.

Les années 2020 et 2021 auront été difficiles pour nombre d'entre nous et notamment les jeunes adultes : isolement, difficultés à faire des projets, formations malmenées... nous souhaitons clôturer l'année scolaire par une note positive !

L'idée est de construire ensemble un **projet de sortie ou activité que la municipalité offrirait aux jeunes l'année de leur 18 ans** et qui devrait se pérenniser chaque année durant l'été.

Laser game, accrobranche, escape game, sortie spéléo, canyoning ou bivouac dans les Cévennes... voici les premières idées qui ont germées au sein de la commission jeunesse !

Nous proposons donc aux jeunes nés en 2003 et habitants la Commune de s'inscrire **jusqu'au 30 avril sur : adjoints@saintjeandupin.fr**
Objet : 18 ans en 2021

Inscription : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, adresse mail, formation suivie actuellement et établissement fréquenté ou emploi exercé. Et surtout des propositions d'activités ou sorties.

Mai 2021 : sondage auprès des inscrits : qu'elle serait l'activité et quand ?

Au cours de l'été : concrétisation du projet co-construit !

Le Coin des lecteurs

Et que durent les moments doux : Virginie GRIMALDI

Deux femmes, deux histoires tendres et émouvantes. L'une donne naissance à une petite fille née beaucoup trop tôt. Ce bébé minuscule prend une place immense dans le cœur de sa mère. L'autre vit le syndrome du nid vide, ses deux enfants viennent de quitter le cocon familial et elle se retrouve seule, désemparée et désœuvrée. L'une doit apprendre à être mère à plein temps, l'autre à être mère à la retraite. Avec justesse et humour, l'auteure déroule le fil de leur existence pour nous emmener dans un étonnant final dont elle a le secret.



Dans les yeux d'Ana : Christian LABORIE

Il a suffi d'une lettre lui annonçant qu'elle est l'héritière d'une maison dans un joli village cévenol pour que la vie d'Ana bascule. Sa mère, morte trop tôt, n'a pas fait beaucoup de confidences sur son passé. Ana décide donc de quitter Lausanne et se rend sur place, prête à revendre cette maison. Rapidement, les lieux dévoilent leurs secrets. Ana va s'atteler à découvrir la vérité sur le passé de sa mère et sur le sien par la même occasion. Un roman captivant qui tient en haleine jusqu'à la dernière page.

Le Chat du Rabbini : Joann SFAR

Un chat qui pense, c'est déjà étonnant. Alors, un chat qui parle... C'est pourtant ce qui se passe le jour où le félin du rabbin avale tout cru le perroquet de la maison ... Et surtout, il veut à tout prix faire sa bar-mitsva... Avec Joann Sfar, la philo pointe le bout de son museau dans la bande dessinée. Cet album d'une verve et d'une drôlerie contagieuses plonge le lecteur dans un sentiment d'allégresse jubilatoire. Sfar rend hommage au plaisir de la conversation et aux joies de la dialectique. Son trait spontané est à l'image de ses personnages et de leurs joutes verbales : épris de liberté. Un régal !



Lecture enfant



Le fil à retordre : Claude BOURGEYX

Ce n'est pas un roman, mais un exercice de style où l'auteur a écrit de nombreuses petites histoires drôles. Dans celles-ci, nous trouvons d'innombrables expressions parfois imagées et rigolotes. Mon histoire préférée s'appelle « Œufs de vache »

dans laquelle une petite fille pose mille et une questions ridicules à sa marraine juste pour la faire tourner en bourrique. Et ça marche ! Sinon, j'ai adoré lire un peu tous les récits. C'est à la fois divertissant et instructif : j'ai appris plein de nouvelles expressions à la fois drôles et un petit peu bizarres...

Mathilde B.

Des Nouvelles de la Bibliothèque

- L'installation d'une boîte à idées est en projet afin de recueillir les suggestions des inscrits.
- De nouveaux ouvrages en prêt émanant de la Direction du Livre et de la Lecture vous sont proposés.
- D'autre part, une commande de livres a été lancée. Dès réception, un grand choix de nouveautés sera très prochainement à votre disposition.

Les Amis de la Bibliothèque

L'association des Amis de la Bibliothèque ne trouvant pas de nouveau bureau a été dissoute. Cette belle association qui a longtemps été active à Saint Jean du Pin, a permis de proposer de nombreuses animations, telles que : invitations d'auteurs, lectures, animations pour les enfants...

La municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour la bibliothèque.

Toutefois, les animations ne cesseront pas ! si cette association s'est clôturée, ce n'est pas pour autant que les bénévoles ne veulent plus rien proposer. L'OMC et la Mairie continuera la tâche et s'appliquera à faire perdurer l'esprit des Amis de la Bibliothèque.

Dès que la situation le permettra, un calendrier d'animations sera proposé aux habitants de St Jean du Pin.

Un Fauteuil pour Quentin

Nouveaux horizons en ce début d'année pour Quentin. Après plusieurs essais au foot fauteuil de l'AS St Etienne, le voilà licencié ASSE cœur vert. Une nouvelle étape pour son projet et sa passion pour le foot fauteuil.

Il pourra donc se tester à un niveau plus élevé et pourra ensuite faire son choix d'avenir, comme le disent si bien Alexandre Trottier et Kieran Peloso, ses coachs d'handiclub nîmois, avec qui il entretient de très bonne relation.

Il gardera sa license de boccia à Nîmes et **participera au championnat de France de boccia en avril à Niort.** Quentin est également sélectionné pour un stage à "jeune à potentiel "(JAP) GRAND HANDI a Montrodât

(lozère) de quoi combler sa soif de sport quotidienne.

A très bientôt j'espère pour vous présenter tout ça autour d'une belle fête pininque.



L'AMAP

Lors de son Assemblée générale du 6 février 2021, l'association a décidé de répondre positivement à la proposition de la municipalité de rejoindre le petit marché qui se tient **tous les jeudis sur la place de l'Eglise.**

Et dès le 25 du même mois, nous avons posé nos cageots de légumes tout près des commerçants habituels, avec la volonté de contribuer par notre présence à l'animation de ce moment bien utile en ces temps où le lien social fait défaut.

Nous avons invité à cette occasion le **Camion Rose de l'association Vrac'Attitude**, épicerie ambulante qui présente un bel assortiment de produits issus de l'agriculture biologique, en priorité de producteurs locaux, et toujours servis en vrac. Le Camion Rose est présent depuis **le 25 mars, puis viendra tous les 15 jours.**

Pour l'AMAP elle-même, il s'agit de la distribution de paniers pré-commandés auprès de distributeurs locaux avec un contrat d'engagement auprès de chacun (actuellement : légumes chaque semaine, œufs tous les 15 jours, volailles une fois par mois)

Nous avons proposé une **"Balade Salade" à la découverte des plantes sauvages** comestibles qui sont abondantes en ce début de printemps le dimanche 21 mars.

A noter, une vente exceptionnelle (vins, miels et produits à base de miel, terrines de volailles...) : **Jeudi 15 avril - Un troc de plants** et boutures, début mai...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le jeudi au marché, ou à nous contacter : amappanierpininque@gmail.com

Amap Panier Pininque



Cévennes Club Trail

Nouvellement arrivée sur la commune de Saint Jean du Pin, le Cévennes Trail Club est une association sportive créée il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui nous sommes une trentaine de passionnés de trail, **de course à pied nature**, qui parcourent les sentiers du bassin Alésien et de la région.

Nous nous retrouvons généralement pour une sortie longue organisée le week-end puis une sortie plus courte en semaine. Chaque adhérent peut proposer une sortie. En espérant l'amélioration des conditions sanitaires pour permettre de se retrouver plus souvent.

A bientôt sur les sentiers.

Pour tous renseignements : notre page facebook : @CevennesTrailClub



Santé et Douceur

L'association Santé & Douceur a le plaisir de vous faire part de son partenariat avec une nouvelle association, PEPS (prévention éducative, parentalité et sophrologie).

Après plusieurs mois d'incertitude ou nous n'avons pas remis en place d'ateliers de groupe, l'association profite du beau temps pour renaître et à l'optimisme des nouveaux projets !

Dans un premier temps, nous posons les dates du **19 et 20 juin pour le Festival de la vie deuxième édition** ! Oui, nous avons l'envie de mettre en place en extérieur cette deuxième édition. Marché de producteurs, d'artisans locaux ainsi que des thérapeutes et praticiens bien-être. Table ronde autour de la santé, de l'environnement, du bien-être, de la prévention écran, etc. Diverses animations au programme ! Vous pourrez participer à des ateliers pour petits et grands.

Information au 06.19.94.37.10

Nous recherchons des bénévoles !!!

Dès mi-mars, l'association donnera une petite participation pour les ateliers de sophrologie ludique que met en place la mairie de St Jean du Pin pour les primaires de l'école.

Des balades sophro seront programmées d'ici le mois d'avril. Des stages pour les 3ème et terminales seront mis en place en mai suivant le nombre d'inscription en gestion du stress préparation aux examens et des stages en sophro-nature seront organisés cet été pour les enfants et les ados.

L'association en collaboration avec les Amazones a permis à des personnes atteintes de cancers de suivre des séances de sophrologie (au départ en groupe à la clinique Bonnefont et par la suite en individuel à St Christol-les-Alès ou à domicile). Grâce aux bénéfices et soutiens, l'association a pu offrir des suivis en Sophrologie et médecine chinoise pour des personnes à petits revenus.

Bon à savoir : Plusieurs praticiens de l'association proposent des suivis à petits prix pour les personnes démunies. Les tarifs sont adaptés en fonction des situations de chacun. Nous proposons aussi des troques pour les personnes sans revenus et l'association peut aider dans certaines situations à financer un soin. Pour les enfants, collégiens, lycéen, étudiants, les tarifs ou troques sont adaptés en fonction de la situation et du besoin pour ainsi permettre de prendre en charge son bien-être.



Association PEP'S

Une nouvelle association est née. Elle couvre une bonne partie du Gard. **L'association PEPS intervient sur la prévention, l'éducation, l'aide à la parentalité et propose des animations éducatives.**

Le but étant d'accompagner enfants et adolescents en difficultés sociales ou relationnelles afin d'améliorer la qualité de vie familiale avec des solutions innovantes et diversifiées. PEPS intervient également auprès d'enfants et d'adolescents en situation de handicap, auprès de jeunes en décrochage scolaire et

intervient en prévention auprès des jeunes sous différentes actions et activités sportives et éducatives. L'association PEPS est en partenariat avec l'association Santé & Douceur.

Les services de l'association : éducatif à domicile, prévention, animation, accompagnement thérapeutique, sophrologie gestion du stress et des angoisses (enfants, adolescents, adultes), service de séjour de rupture

Pour contacter l'association PEPS ou pour plus de renseignement :

Mickael CHAGGAR – Coordinateur éducatif- 06.20.11.10.35 //

Morgane BLANC – Coordinatrice thérapeutique – 06.19.94.37.10
Mail : asso.peps30@gmail.com //
facebook : Asso PEPS éducation et prévention



GV La Pinière

Regardez la photo, ça c'était avant.

Mais des solutions sont envisagées avec le printemps qui arrive !

Bien sûr, nous ne manquerons pas de vous en informer !

Nous vous confirmons la prise de décisions financières relatives aux cotisations versées.

Gardons l'esprit sportif !

Les Amazones

Une Magnifique Réussite !!!

Contraintes sanitaires obligent, les Amazones ont dû s'adapter pour proposer **la 3eme édition du Trail des Amazones dans un format virtuel**, se déroulant sur une semaine. 836 participants ont pris part à cet **événement Virtuel et Solidaire** en courant ou en marchant sur un parcours balisé sur la commune de Saint Jean du Pin (départ du Stade de Plos) ou sur un tracé libre du 20 au 28 février 2021. Des personnes de toute la France et même du Québec ont choisis l'option libre !!! L'association est plus que satisfaite de cette participation massive et de cette réussite, 3900 € collectés avec les inscriptions, ceci nous permettra la continuité de nos actions auprès des personnes touchées par le cancer sur le bassin Alésien. De nombreux clubs sportifs se sont mobilisés ainsi que des associations diverses, des malades soutenus et entourés de leur proche, des soignants, des personnes solidaires et engagées....

Nous remercions tous nos partenaires, la Commune de Saint Jean du Pin, Chronogard, tous les participants sportifs ou non sportifs et les propriétaires des sentiers empruntés. Sans vous tous, rien ne serait possible, nous vous en sommes très reconnaissants. **Malgré la pandémie, l'association reste active auprès des malades du cancer au sein du Centre Hospitalier Alès**, en proposant des goûters tous les mois dans les services d'oncologie, nous avons offerts également des bonnets de chimio pour les dames et des bonnets en laine pour les messieurs suivis

dans les services d'oncologie. Et nous avons aussi mis les femmes à l'honneur le 8 mars en offrant des roses et des soins de manucures en oncologie. Le reste de nos activités (ateliers esthétiques, sophrologie, activité physique) reprendra dès que les mesures sanitaires nous le permettront.

A très vite pour un prochain événement, on l'espère, sous un format normal.

L'équipe des Amazones



Prenons l'air !

Boucle sur le chemin de Traquette

Distance : 4 km
Durée : 1h15
Dénivelé : 140m
Niveau : très facile

A l'entrée du village en venant d'Alès prendre la direction d'Auzas (en face la petite auberge). Au km 1 à partir de cet embranchement, débute une piste à droite : chemin de traquette (peu de place pour se garer à ce niveau) S'engager sur cette piste large après avoir passé la barrière en bois. Vous êtes à ce niveau dans la forêt domaniale du Rouvergue. La piste est balisée en jaune. Au bout d'1km, continuer la piste sur la gauche et amorcer la descente. On arrive rapidement à l'ancien puit de Mines de St Germain (bâtisse carrée maçonnée. Pas de danger de chute pour les enfants car muré et clôturé).

A partir de là, la descente se fait en lacets jusqu'à rejoindre la route d'Alès à l'entrée du quartier de St Raby. Traverser ce quartier en empruntant le chemin du bois commun jusqu'au bout. Au niveau du rond-point, prendre la route étroite en face qui plonge vers le ruisseau. Longer ce ruisseau jusqu'à la dernière grande maison aux murs gris et bois.

On est à ce niveau, à nouveau sur la commune de St Jean

du Pin. Environ 100 m après cette maison, ne plus suivre le balisage jaune qui indique de prendre à droite (cette direction peut faire l'objet d'autres boucles de balades intéressantes vers le château de Sauvages mais plus longues).

Prendre au contraire à gauche et suivre le sentier balisé par des ronds de peinture rouge et qui font traverser, au départ, le lit du ruisseau. Grimper le long de ce sentier qui serpente dans le bois jusqu'à rejoindre la piste de départ.



Le Château de Montaigu

Souvenez-vous, sur le dernier bulletin, nous vous avons guidé jusqu'aux ruines du château de Montaigu (proche des antennes relais). Mais nous avons encore des doutes quant à l'histoire de ce lieu dominant notre village. Chemin faisant, des lectures nous en ont appris un peu plus...

La seigneurie d'Alès est constituée au Xe siècle, mais il est très difficile de connaître avec exactitude les faits qui se sont déroulés à cette période. **Le premier seigneur connu, au XIe siècle, est Raymond Pelet.** Fin octobre 1096, il participe à la première croisade aux côtés du comte de Toulouse, Raymond IV de Saint-Gilles. Par le jeu complexe des alliances et des descendance, la famille Pelet et celle des seigneurs d'Anduze et de Sauve se partagent la possession de la seigneurie d'Alès. L'existence d'une coseigneurie est attestée à partir de 1176. Deux seigneurs exercent conjointement le pouvoir féodal sur la ville, assurent l'ordre et la protection de la population: Raymond Pelet, seigneur d'Alès et Bernard d'Anduze. Le château de Montaigu dépendait de la famille Pelet, seigneurs d'Alès. Il fut construit en 928 et se trouvait en grande partie sur le territoire de St Jean du Pin.

La région située entre la Garonne et le Rhône, au sud du massif central, appartient pleinement au royaume de France, mais depuis le milieu du Xe siècle jusqu'au milieu du XIIe siècle, c'est une région sans roi. Non seulement le Comte de Toulouse exerçait son autorité sur le Vicomté de Nîmes (dont fait partie la coseigneurie d'Alès), mais il avait également des liens familiaux avec les co-seigneurs d'Alès. En 1207, Raymond VI, Comte de Toulouse, est excommunié par Pierre de Castelneau, légat du pape Innocent III, pour

cause de complaisance envers les cathares. En 1208, l'assassinat de Pierre de Castelneau par un homme à la solde du Comte de Toulouse (Raymond VI) déclenche la croisade contre les albigeois qui durera 30 ans et dévastera le Midi. **En 1240, le successeur de Pélerin LATINIER, qui avait fait détruire le Château de SOUCANTON,** au poste de sénéchal de Beaucaire, Pierre d'Atheis, tente de s'enrichir aux dépens des Pelet et de ruiner leur influence en frappant leurs bourgeois (habitants du bourg d'Alès) de contributions indues répétées. La Dame d'Alès, Tiburge, veuve de Bernard Pelet, demanda justice à la cour du roi et tenta de s'opposer à toutes les exactions du sénéchal. **En représailles, ce dernier fit détruire le château de Montaigu.**

Pourquoi retrouve-t-on des vestiges d'un monastère, d'une crypte et d'une chapelle sur le site du château de Montaigu ?

Le prieuré fut sans doute fondé par les moines de l'abbaye de Cendras (des bénédictins). Ils s'établirent sur ce sommet au 11ème siècle près du château de Montaigu qui pouvait les protéger. Une première chapelle y fut donc construite au 11ème siècle par les bénédictins de Cendras, puis au 12ème ou 13ème siècle, les chanoines augustins, la jugeant insuffisante, en construisirent une plus grande pouvant accueillir les pèlerins. Une crypte a été creusée sous l'abside de la nouvelle chapelle. On y accédait par un escalier situé à l'intérieur de la muraille sud (la crypte et l'escalier y sont encore visibles).

Vous pouvez retrouver l'histoire complète sur le site www.saintjeandupin.fr

Pont Gisquet : La "Maison Pasteur"

il y a 150 ans, Pasteur sauvait les vers à soie.

A l'été 1865, Louis Pasteur est dépêché dans les Cévennes. Sa mission : éradiquer l'épidémie qui affecte la culture de la soie. Pendant cinq ans, il va mener le combat. Il ne serre pas la main. Jamais. A force de les observer au microscope, il sait que les microbes pullulent sur les paumes, même les plus soignées. A ses yeux, une poignée de main n'a rien d'anodin : en débarquant à Avignon ce 5 juin 1865, Louis Pasteur a mieux à faire que se montrer amical avec Jean-Henri Fabre, qui l'accueille dans la cité papale. Ce spécialiste des insectes est le premier témoin de l'enquête que Pasteur doit mener, au nom du gouvernement. Depuis quelques années, le fléau, la pébrine, affecte la culture de la soie régionale. Une catastrophe économique qui alimente la colère des paysans. L'heure est si grave que Jean-Baptiste Dumas, sénateur du Gard, a supplié Pasteur de prendre les choses en main : "J'ai besoin de vous. La misère dépasse partout tout ce qu'on peut imaginer". **En 1866, il s'installe à Pont-Gisquet, près d'Alès,** dans une belle maison où sa femme, sa fille et plusieurs étudiants l'aident au laboratoire, aménagé dans l'orangerie. Après des mois de recherches, d'impasses et de fausses pistes, Pasteur comprend enfin que les vers sont atteints par une deuxième maladie (la flacherie) liée à l'humidité qui règne dans les élevages et

favorise les bactéries. Enfin, tout s'éclaire : pour vaincre la maladie, il faut éradiquer les larves malsaines (grâce à une distribution de microscopes) et prendre de radicales mesures d'hygiène dans les magnaneries. Deux ans plus tard, le ver à soie sera sauvé. Et Pasteur, célébré comme un héros.

Propriété privée, ne se visite que pendant les Journées du Patrimoine



Pasteur et sa femme devant la maison



● Patrimoine Hommage à Pierre Chapon

"L'enfant du pays"

Nous remercions Roselyne, sa fille, responsable de l'Association des Amis de Pierre Chapon (voir encart en page suivante), qui nous a permis de "colorer" cet hommage par des anecdotes qu'elle nous a raconté.

Pierre Chapon est né en 1920, un 29 août à St Jean du Pin. Sa mère, Yvonne, a grandi dans l'école puisque c'est sa tante "Guite", institutrice à l'époque qui l'a élevé.



Enfant, Pierre dessinait déjà, prenant pour sujet sa mère, sa tante à qui le talent de Pierre n'échappe pas ! Son Père Auguste Chapon était ébéniste d'art et sa mère était brodeuse et excellente musicienne (Roselyne nous raconte que nombre de famille à St Jean du Pin doivent posséder une pièce brodée par sa grand-mère pour les trousseaux que l'on faisait à l'époque).



À 17 ans seulement, il entre aux Houillères des Cévennes comme mineur. Roselyne se rappelle avoir été amenée au carreau de la mine vers ses 10 ans et avoir été tellement

impressionnée par ces hommes noirs qui sortaient de la cage avec leurs grands yeux blancs, et y avoir vu le "papé Chabrol", et ne pas l'avoir reconnu ...

Il peint surtout des aquarelles et des gouaches. "Les temps sont durs" alors il s'associe avec d'autres peintres pour acheter du matériel, peint sur tous les supports qu'il trouve.

En 1942, il est réquisitionné pour être mineur de fond et c'est à cette époque qu'il commence son travail sur la peinture et la lumière ... comme pour exorciser l'ombre, le noir.

À partir de 1945/46, il travaille à la création de la section "Art à la Mine" et participe au Salon du Mineur, et vend sa 1^{ère} peinture. Dès les années 50, il intensifie son activité de peintre, sillonne nos Cévennes, la peint sous toutes ses lumières !

Plus tard, retraité des Mines, il est attaché à l'idée de rendre hommage à "(...) l'homme dans l'effort, courbé souvent dans les couches et dans les chantiers, agenouillé à la taille, couché même et gardant sa dignité. Témoigner de son courage, de son ingéniosité, de ses compétences, de son humilité. Il m'a semblé qu'il était de mon devoir de peintre, de retraité des Mines et de petits-fils de mineur (mon grand-père a été pris sous un éboulement aux mines de Rochebelle en 1907) de rendre hommage à tous ces hommes, travailleurs du sous-sol, pour que perdure la vérité de cette époque révolue, pour que l'on oublie pas leur vie rude, épuisante, dangereuse".

Il peindra quelques 136 toiles sur la mine qui seront données au Musée du Colombier à Alès.

Pierre est un peintre à part, qui ne suit aucun courant "à la mode", ne vient d'aucune école. Il chemine seul vers le succès, mais il s'est toujours beaucoup investi dans la vie associative pour faire connaître les peintres de notre région.

Chapon "Le Rassembleur"

En 1963, il est élu vice-président de l'art Cévenol.

En 1965, il devient l'organisateur du 1^{er} salon régional de Sauve.

De 1965 à 1990, il est responsable des Salons "Arts Languedociens"

De 1991 à 2001, Chapon revient aux commandes avec son fidèle ami, André Balme à la tête du groupe informel "Cha-Bal".

En 1986, il sera le parrain de l'Expo d'Arts à St Jean du Pin au côté de

Dédée Maubernard, créatrice de l'expo.



Pierre et son coq, Paulot, qui terrorisait Roselyne petite. Ce coq avait une amoureuse : Virginie. À la fin de sa vie, Pierre descendait tous les soirs pour "coucher" Paulot dans le poulailler, par peur qu'il ne se fasse croquer par une bête. Pierre aimait son poulailler et ses oiseaux qu'il a tant peints.

Si l'on veut parler de la peinture de Pierre Chapon, on peut citer Jean Pierre Chabrol « Quand j'ai rencontré les œuvres de Pierre Chapon j'ai su que nous aimions les mêmes choses, de la même façon. Pays, paysage, femme, soleil, torrent, nous, nous les avons vraiment dans la peau, nos amours vivantes, frissonnantes ». Il a peint finalement des choses simples et son témoignage est vibrant de sincérité. Poissons, oiseaux, chiens, tous les animaux présents tout au long de sa vie sont aussi très souvent présents dans son œuvre.

Roselyne nous raconte que son père a toujours été présent à St Jean du Pin, même lorsqu'il acquiert sa maison atelier à St Raby **en 1973**. Pierre a toujours été comme aimanté par son village natal, il avait toujours une blague, une anecdote à raconter le matin à la boulangerie. Tout le monde appréciait sa personnalité avenante et chaleureuse. Il a toujours été présent pour les enfants de l'école.

Pierre quittera les Cévennes pour toujours **en 2010**, mais reste toujours très présent dans le souvenir des pininques.

Hommage à St Jean du Pin
notre petite patrie.

Pour qui traverse notre village schizé au pied des premières
contreforts cévenols est un lieu charmant qui élève au bord
de la route mûrisse et partait fleurir. Pour qui s'y abaisse
s'est misse, dans chaque souflet se blottissent hémicorne
de marbre, qu'on au chaudière. Une campagne d'effluents de
dites agréables et amoureuses, sentier au pied d'une qui
déploie ses facettes jusqu'à la fontaine des Boudes!!

Puis au soir le ravin enroulé, humide effluents d'acier mais
combien fascinant refuge du gibier.

De la fabrique à l'abri, chaque maison de l'alignement d'œuvre
un vin plus gâté que de miel, de faiblesse de bois dont les
sentiers sylvestres se mêlent au parfum de miel toutes fleurs
avant que les berges ne soient qu'un au fenestille sous les
rochers abrupts de granit. A Plotz, la vigne s'élève à
de quelques mètres qui ont jadis et l'herbe cassane chères
et moutons, alors qu'à Augat, insolite au, l'éclatant
jaune des minéraux s'élève sur un d'acier bleu.

La diversité de ces sites, le calme d'après au regard et le
charme d'écarter de ces paysages mondes de lumière mentent
d'être déconvois.

Tournois du passé : D'une la berges des laines sont le
troupeau d'engourdi dans l'étroite vallée.

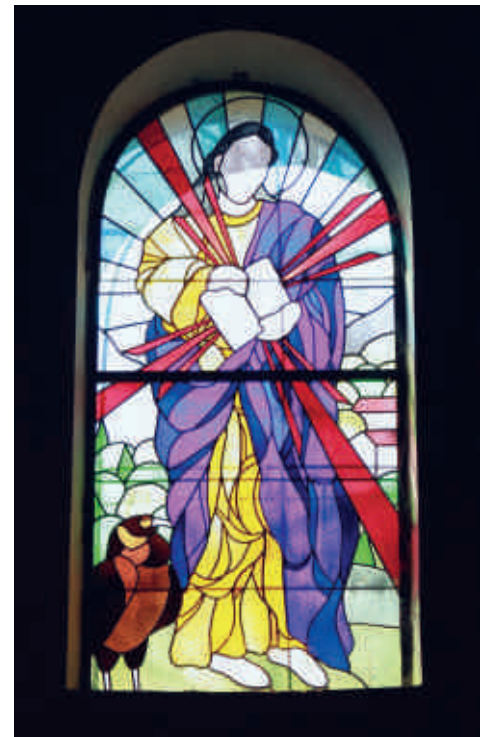
Parallèles de Plotz, offrant à qui passe la vue d'œuvre
de l'œuvre.

Le so chers que l'on s'élève sous le loup du mal
des vaches que l'on traite au marneux, à l'étable
les ovins campagnards, brachée de châteaux
campagnards multicolores aux fêtes de l'été.

Mais demeure dans la vie du village d'œuvre l'œuvre
château du levant, les souvenirs au foyer nouvelles
construit, les fêtes et les jeux, l'œuvre de l'œuvre
la part de la fête au village et les images
de l'œuvre qui s'élève sous d'œuvre de la glorieuse œuvre
d'œuvre des années 1930.

Toutes choses à maintenir à favoriser sans que les
restructurations et techniques modernes ne détruisent
notre patrimoine mais le conservent sans le déléguer,
la sauvegardent, l'amènent, l'améliorent, le
valorisent pour le bien de tous.

10/2/83



Le Vitrail

Saint Jean du Pin a toujours fait la part belle à la démocratie participative : pour pallier à une lacune de l'église qui ne possédait aucun décor rappelant le patronage de St Jean, un vitrail a été commandé pour prendre place dans le chœur de l'église. Trois esquisses ont été proposées à la population par Pierre Chapon. Elles furent exposées à la bibliothèque pour que les habitants fassent leur choix ! Le village s'est ainsi enrichi en 1992 d'une magnifique œuvre d'art.



1960 - Dans la cuisine : étude sur carton - 21x25 cm - H. 243
Ce tableau est un don de l'association des amis de Pierre Chapon.
La lecture y a été faite par le club de lecture.

Poème de Pierre Chapon sur St Jean du Pin, archives Roselyne Chapon

La Liberté (fête du 14 juillet 1989, pour le bicentenaire de la Révolution française) : tableau en couverture

A l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, Michel Plantier, Maire, présente une exposition d'une soixante d'œuvres de Pierre Chapon sur la révolution. A cette occasion, celui-ci offrit à notre commune une magnifique toile : "La Liberté" figurant une plante chatoyante dans un vase d'Anduze et au dessus une cage à oiseau ouverte afin de commémorer la justice et l'amour entre tous les hommes

L'association « les Amis de l'œuvre de Pierre Chapon » : défendre, valoriser et veiller à la conservation de l'œuvre de Pierre Chapon.

Association créée en 2003, pour le lancement de la souscription mise en place à l'occasion de l'édition du livre : "Pierre Chapon, peintre de la peinture cévenole". Jusqu'en 2010 (décès du peintre), l'association n'a que très peu d'activité. En 2011, à l'initiative d'une nouvelle équipe, avec Amandine TAIX, élue présidente conformément aux vœux de son grand-père Pierre, l'association a démarré une série d'événements et d'expositions : parrainages, participations à des salons et notre salon annuel à l'espace André Chamson à Alès



Majorité Municipale

Pour beaucoup, "retrouver l'essentiel" n'était qu'un vague objectif, voire un rêve. Jusqu'à la crise sanitaire ...

Cette priorité de l'essentiel s'est imposée à tous pendant la crise. Le 16 mars 2020, Emmanuel Macron annonçait le début du premier confinement par ces mots : "Retrouvez aussi ce sens de l'essentiel. Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La culture, l'éducation, le sens des choses est important."

Quel est donc ce sens de l'essentiel ? Est-il possible de le retrouver ? Et avons-nous tous le même en tête ?

"À force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel." Edgar Morin
Dans l'espoir d'éviter un confinement généralisé, le gouvernement privilégie l'écrasement de la culture, de la socialisation, du plaisir et de la décompression. Ce faisant, il signe un double échec annoncé : celui de faire suffisamment baisser la circulation du virus et celui de sortir les Français de la léthargie qui les mène tout droit à une crise psychiatrique sans précédent. La France est un pays de science et de culture. Pourtant elle mène depuis des mois une politique qui étouffe la seconde en faisant fi de la première.

Pourtant des protocoles validés scientifiquement existent qui permettraient sans risque de visiter un musée, d'assister à un spectacle ou à une séance de cinéma, et de profiter d'événements extérieurs. Depuis le 1er novembre dernier, la fermeture totale des établissements culturels et le couvre-feu privent les Français de culture et de lien social et rien n'indique que cette politique soit amenée à évoluer dans les temps à venir. Il semblerait que l'apparente "maîtrise" de l'épidémie (en réalité un niveau de contaminations constant mais supérieur à tous les grands pays d'Europe) satisfasse le gouvernement du moment que le reconfinement total soit évité.

Les contaminations en plein air sont drastiquement moins probables qu'en milieu confiné et il faut donc privilégier les activités de plein air dès que cela est possible.

Il serait donc temps d'adosser les politiques publiques aux recommandations scientifiques, pour organiser toutes les activités humaines quand les conditions le permettent, de la manière dont elles le permettent, et d'arrêter de trier ces activités par le prisme de considérations autoritaires, approximatives et arbitraires sur leur caractère essentiel ou non-essentiel.

Comme disait Platon, "L'essentiel n'est pas de vivre, mais de bien vivre".

"Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Toujours à votre écoute et à votre disposition, nous sommes régulièrement interrogés sur la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), qui définira les nouvelles zones constructibles et inconstructibles. Aussi, nous invitons les Pinins à consulter en mairie, ou sur son site Internet, les documents en cours d'élaboration, et à faire part de leurs remarques sur le registre mis à cet effet à leur disposition.

Concernant les épreuves que nous traversons aujourd'hui à cause du coronavirus, pourquoi ne pas y voir une opportunité à saisir ? Bien sûr, la pandémie nous affecte sur le plan sanitaire, moral et économique. Elle laissera des traces terribles à ceux qui sont touchés dans leur chair par la maladie, qui ont perdu leur emploi, qui sont tombés dans la précarité. Nous n'aurions jamais pensé connaître des restrictions sanitaires. Nous sommes parfois déstabilisés car nous avons perdu bon nombre de nos repères. Mais il semble qu'une lueur d'espoir vienne du vaccin. Félicitations aux chercheurs du monde entier et toujours bravo à nos soignants. Cela nous montre que nous pouvons être optimistes, qu'à tout mal, il peut y avoir du bien : certaines entreprises se sont créées, d'autres ont embauché, il y a eu aussi quelques relocalisations. Souvenons nous aussi du respect des consignes sanitaires par l'immense majorité des Français, des formidables élans de solidarités pour la confection des masques, pour le portage des courses, pour l'entraide. Continuons de nous projeter dans l'avenir, prenons du temps pour nous, nos proches, appelons nos amis par téléphone, organisons des rencontres sur Internet, redécouvrons des livres, disques, films, et paysages. A défaut de pouvoir agir individuellement sur la crise, si ce n'est en respectant les consignes sanitaires, nous pouvons essayer de changer notre état d'esprit, de nous interroger sur notre façon de vivre. Aujourd'hui, les circuits courts de la distribution progressent, les produits français ont la côte, les biens d'occasion intéressent de plus en plus, le covoiturage prend son essor, les ventes de vélos augmentent. Si nous ne pouvons pas réellement parler d'un monde d'avant et d'un monde d'après, nous pouvons toujours espérer un monde meilleur pour demain.

ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net

TAJINE D'AGNEAU DE LOZERE : pour revisiter l'agneau pascal

INGRÉDIENTS pour 4 personnes

2 oignons doux des Cévennes
2 gousses d'ail
1 citron
1 c. à soupe de miel des Cévennes liquide
1 petit bocal d'olives de Nîmes dénoyautées
2 c. à soupe d'huile d'olive de Nîmes
800 g de viande d'agneau de Lozère coupée en cubes
½ c. à café de graines de coriandre
½ bouquet de coriandre fraîche
½ c. à café de gingembre moulu
Des pruneaux confits ou abricots secs
sel fin et poivre noir du moulin

PRÉPARATION

Dans une sauteuse, ajouter les 2 cuillères à soupe d'huile d'olives de Nîmes et, à feu vif, faire revenir les cubes d'agneau de Lozère.

Lorsqu'ils sont bien dorés, les débarrasser et les égoutter pour enlever l'excédent de gras.

Laver, sécher et ciseler la coriandre fraîche.

Dans un saladier, mélanger la coriandre ciselée, les graines de coriandre, le gingembre, le miel des Cévennes. Presser le citron et ajouter le jus.

Recouvrir le mélange d'eau.

Éplucher et hacher l'ail et les oignons doux des Cévennes.

Dans la sauteuse utilisée, faire revenir l'ail et les oignons hachés. Ajouter ensuite la viande puis mouiller le tout avec le mélange d'épices au miel et au citron. Puis, on peut y ajouter des petits abricots secs ou des pruneaux confits ou les deux !

Assaisonner à votre convenance puis laisser mijoter à feu doux, et à couvert pendant 30 min.

Egoutter les olives vertes de Nîmes et les ajouter dans le tajine.

Poursuivre la cuisson pendant encore 1 heure, toujours à feu doux.

Servir immédiatement, accompagné de la garniture de votre choix et pourquoi pas du riz de Camargue ?



FONDANT AU CHOCOLAT A LA FARINE DE CHATAIGNE

INGRÉDIENTS

200 g de chocolat pâtissier
200 g de beurre
165 g de sucre
150 g de farine de châtaigne des Cévennes
5 œufs
1 pincée de sel
Une barquette de fraises Gariguettes de Nîmes

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 180°C (th. 6).

Séparer les blancs des jaunes d'œufs.

Dans un cul de poule, fouetter les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux. Incorporer doucement la farine de châtaigne.

Couper le chocolat et le beurre en morceaux et les faire fondre au bain marie ou au micro ondes (attention à ce que le chocolat ne cuise pas !).

Verser ce mélange dans votre première préparation et mélanger.

Au batteur, monter les blancs en neige bien ferme avec une pincée de sel.

Incorporer vos blancs délicatement dans la préparation.

Verser la pâte dans un moule à gâteau beurré et enfourner pendant 30 minutes en surveillant la cuisson.

Laver et couper quelques fraises en deux pour décorer votre assiette.

Vous pourrez également utiliser des petits œufs en sucre ou en chocolat pour personnaliser votre gâteau.

Pour accompagner ce plat, **la Cave d'Alès** vous recommande la **cuvée petite Selve du Domaine de la Selve en Ardèche**. Un vin gourmand, avec des notes de fruits noirs bien mûrs. Issu d'un assemblage de Cinsault, de Grenache et de syrah.

Ce vin saura sublimer la texture fondante de l'agneau et révéler les jeux d'arômes sucrés salés.

RETOUR EN IMAGE

Retour sur 10 mois d'actions municipales en pleine pandémie

Réalisation de la salle des mariages.

Installation de panneaux d'expressions libres.

Mise en place du Budget Participatif.

Finalisation du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Redynamisation du Petit Marché du jeudi.

Mise en oeuvre du hangar municipal.

Balade citoyenne : la 1ère a été organisée route d'auzas et l'étude réalisée dans la foulée.

Rehausse du mur du cimetière.

Organisation de journées récréatives pendant les vacances scolaires.

Soutiens scolaires trois fois par semaine pour les élèves de primaire.

Rénovation du rez-de-chaussé de la Bibliothèque.

Une exposition d'images grands formats de notre village pendant les Journées du patrimoine

Et toujours, malgré la pandémie :

Cadeaux aux enfants de l'école pour Noël, les "Livres aux Bébés" distribués directement, distribution des "Colis" pour les seniors

D'autres projets sont en cours mais sont soumis à des réunions d'informations et donc en suspens en raison des consignes sanitaires :

La mise en place de la mutuelle communale
Les formations aux 1ers secours

Les projets déjà à l'étude :

Travail sur l'éclairage public.
Projet de la Maison en partage.
Projet de valorisation de l'Arboretum de Sauvage et du patrimoine de Saint Jean du Pin.
L'aménagement du carrefour route d'Auzas / avenue Jean Rampon.

